

PHASE 1

AVANT

PRÉVENTION : S'INFORMER ET S'ORGANISER



- **Vérifier si son habitation se situe en zone inondable** avec SMMAR'phone (smmarphone.smmar.fr).
- **S'informer sur le risque**, sa fréquence et son importance (Mairie, Préfecture, Météo France, France Bleu).
- **Préparer un plan d'urgence** pour savoir que faire au sein du foyer. (*voir au dos*)
Préparer un kit de sécurité pour assurer son autonomie pendant 72h.
- **Se munir d'une radio à piles**, d'une lampe torche, de piles de rechange, de bougies, d'allumettes, d'un briquet sans gaz. (*voir au dos*)
- **Faire une réserve d'eau potable et d'aliments non périssables.**
Garder les documents importants (pièces d'identité, actes de naissance, contrats d'assurance, finance, mots de passe de vos différents comptes...) à l'étage ou dans des contenants imperméables et en faire une sauvegarde informatique.
- **Désigner une personne à l'extérieur** de votre zone pour communiquer en cas d'urgence.
- **S'équiper** de « batardeaux » (planches en bois ou en métal glissées dans les rails devant les portes et ouvertures).
- **Placer les produits toxiques en hauteur.**
- **Prévoir les moyens de surélever le mobilier** ou de le monter à l'étage.
- **Installer une pompe** dans les sous-sols.
- **Équiper de clapets anti-retour** les réseaux d'évacuation des eaux.
- **Intégrer le risque inondation dans la construction de son habitation** (matériaux hydrofuges, zone refuge à l'étage...).
- **Se rapprocher des voisins vulnérables** (personnes âgées, en situation de handicap...).

PHASE 2

DÈS L'ALERTE

PROTECTION : COMMENCER À AGIR



- **Appliquer son plan d'urgence.**
- **Prendre son kit de sécurité.**
- **Se tenir informé** de l'évolution de la situation (mairie, Préfecture, Météo France, France Bleu).
- **Être attentif aux messages d'alerte** (sonores, téléphoniques...).
- **Fermer les portes, les fenêtres, soupiraux, aérations.**
- **Placer les « batardeaux »** devant les ouvertures.
- **Mettre hors d'eau les objets de valeur.**
- **Éviter tout déplacement** en voiture ou à pied.
- **S'informer** sur le niveau des cours d'eau sur shyvaa.smmar.fr.
- **S'éloigner des cours d'eau.**

PHASE 3

PENDANT

PROTECTION DES BIENS ET SÉCURITÉ DES PERSONNES : LES 9 GESTES ESSENTIELS



- **Ne pas utiliser sa voiture** (quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter).
- **Ne pas descendre dans les sous-sols** et se réfugier en hauteur.
- **S'éloigner des cours d'eau**, des berges, des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre.
- **S'informer sur le niveau des cours d'eau** sur shyvaa.smmar.fr.
- **Rester informé** sur France Bleu (90.4 / 103.8 / 106.1) et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie.
- **Se soucier des personnes vulnérables et isolées** en privilégiant les SMS.
- **Reporter l'ensemble de ses déplacements**, à pied ou en voiture.
- **Laisser ses enfants à l'école ou à la crèche**, ils y sont en sécurité.
- **Rester ou rentrer à l'intérieur d'un bâtiment et monter en hauteur**, à l'étage.
- **Couper** les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans se mettre en danger.

EN CAS D'ÉVACUATION :

N'ENTREPRENDRE UNE ÉVACUATION QUE SI L'ON EN REÇOIT L'ORDRE DES AUTORITÉS OU SI L'ON Y EST FORCÉ PAR LA CRUE.



- Suivre les conseils des sauveteurs.
- Emporter son kit de sécurité.
- Si possible, fermer les bâtiments.
- Signaler son départ et sa destination à ses proches.
- Être très prudent, respecter les déviations mises en place.